

La lettre d'informations communales n° 260



Roinville

mairie-roinville.fr

infos

Juillet-Août 2019



COMMUNE MEMBRE DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX

VOTRE MAIRIE

L'équipe municipale à votre service

Le Maire

Yannick HAMOIGNON

Les adjoints

Dominique PERRIER

Olivier DELSUC

Murielle PAYOUX

Michel HERSANT

Les conseillers municipaux

Cécile MACQUET

Stéphan GOIX

Sylviane SOREL

Patrick MILLOCHAU

Alain QUINQUIRY

Guilaine LE CAM

Franck GAUTIER

Dominique ECHAROUX

Stéphanie ALLAOUAT

Roland MORANO

Service administratif

tel : 01 64 59 25 73

Audrey CHAMOROT

Service Etat Civil-Accueil

tel : 01 64 59 72 82

Louise COUDIERE

Service Urbanisme

tel : 01 64 59 25 75

Caroline GIRARD

Appariteur

Patrick DAVID

Service Culturel

tel : 01 60 81 07 99

Nadia DELAIRE

Service Scolaire

Adélaïne DAMES

Cristel DIEUX

Johanna EVIN

Karine HUOT

Jennifer LELIEVRE

Jessica LOPES

Roselyne MAILLIEZ

Virginie ROBIN

Services Techniques

Jean-Claude SOUCHAUD

Sébastien BAUDRY

Patrick GOMY

Luc MAILLIEZ

Heures d'ouvertures :

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h, 13h30-17h15

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h, 13h30-17h15

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 8h30 - 12h

Monsieur le Maire reçoit

samedi de 9h à 11h et sur rendez-vous.

Courriels :

contact@mairie-roinville.fr

secretariat@mairie-roinville.fr

urbanisme@mairie-roinville.fr

bibliotheque@mairie-roinville.fr

roinville.infos@mairie-roinville.fr

Site de la mairie :

www.mairie-roinville.fr

Courriel de l'école :

0910073k@ac-versailles.fr

Courriel des parents d'élèves :

pe2roinville@gmail.com

SICTOM : 01 69 94 14 14

Dominique Echaroux

Conseiller départemental

decharoux@cd-essonne.fr

06 09 75 19 19

Laëtitia Romeiro Dias

Députée de l'Essonne

laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr

09 51 12 40 06 ou 07 86 61 13 19

Jocelyne Guidez

Sénatrice de l'Essonne

j.guidez@senat.fr

01 42 34 24 78 reçoit sur RDV à St Chéron

Pharmacies de garde

Site : monpharmacien-idf.fr

Calendrier	Pharmacie	Adresse	Téléphone
7 juillet	Gare	Dourdan	01 64 59 55 40
14 juillet	Action Pharma	Dourdan	01 64 59 71 71
21 juillet	Château	Dourdan	01 64 59 86 14
28 juillet	Garlande	Dourdan	01 64 59 52 28
04 août	Château	Dourdan	01 64 59 86 14
11 août	Gare	Dourdan	01 64 59 55 40
15 août	Château	Dourdan	01 64 59 86 14
18 août	Action Pharma	Dourdan	01 64 59 71 71
25 août	Gare	Dourdan	01 64 59 55 40

Médecin de garde le week end

Maison médicale de garde : 01 64 46 91 91

SOS médecin de l'Essonne : 08 26 88 91 91

Kinésithérapeute

Gaëlle Chevalier :

06 60 21 11 98

Calendrier des manifestations

7 septembre : Forum des associations - Grange de Malassis

29 Septembre : Hurepoix Folie's - Plateau sportif de Malassis

6 octobre : 2ème rencontres photographiques de l'Hurepoix

Pour un article en septembre
roinville.infos@mairie-roinville.fr
avant le 19 août

En couverture :
Spectacle de l'école
Photographie de
Nadia Delaire

Messe à Roinville
Pas de messe à Roinville en juillet-août
Dourdan : le dimanche, 11h, le 15/08 11h
Saint-Chéron : le dimanche 9h30

Roinville une commune en mouvement



Comme évoqué lors de notre dernier conseil municipal, notre commune s'adapte, évolue et se prépare à l'avenir.

Ce fut le cas pour notre service administratif et notre bibliothèque qui a complètement changé en quelques années. Nous avons une équipe solide, compétente au service des élus et des administrés. Nous sommes convaincus que notre entité périscolaire trouvera avec les derniers recrutements la même stabilité. Ce sont des métiers difficiles qu'il faut collectivement soutenir (encadrement, parents, élus). Aborder le périscolaire sans évoquer le départ en retraite de Roselyne est inconcevable. Roselyne incarne l'image la plus positive du service rendu au public, car avant ces années passées à assurer chaque jour sans exception la restauration scolaire, elle s'occupait de nos

aînés avec un dynamisme qui ne l'a jamais quittée. J'ai une profonde reconnaissance pour ce qu'elle a apporté à notre commune, je lui souhaite une très belle retraite.

Le service technique va aussi connaître des évolutions, Jean-Claude, notre responsable technique profitera bientôt d'une retraite bien méritée. Patrick notre appariteur et conducteur de bus s'y prépare pour le début de l'année 2020.

Ce sont des événements qui permettent de réfléchir à la façon dont nous devons rendre ce service aux administrés. Rechercher le meilleur équilibre entre ce qui doit être fait en interne, avec la réactivité nécessaire, et ce qui pourrait être fait par mutualisation et par prestation externe avec des moyens plus performants.

Cette réflexion nous a conduit à revoir le profil de la personne en charge du service technique et de la gestion des prestations faites en externe (travaux ou entretien). Mme Lambert qui répond le plus complètement aux critères que nous avons définis a été recrutée. Elle prendra son poste au mois de septembre.

Hormis l'organisation très opérationnelle de nos services, la commune a beaucoup évolué et s'est préparée pour son avenir.

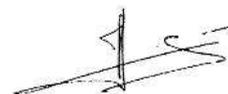
Tout d'abord en réalisant les projets majeurs prévus par l'équipe municipale précédente, en particulier le groupe maternel et l'extension de la grange de Malassis.

En ayant, par de multiples projets, tenté d'améliorer la sécurité routière sur notre commune, les trottoirs de la butte rouge, le plateau de mesnil grand, le stationnement à Marchais, l'élargissement de voie communale à Beauvais et plateau.

Beaucoup reste à faire et aurait certainement été fait si une très grosse partie de notre énergie n'avait été consacrée à l'élaboration de notre plan local d'urbanisme. Un travail assez transparent pour vous, mais chronophage pour les élus et pour lequel nous avons dû expliquer, réexpliquer le bien fondé de nos propositions pour les 10 / 15 ans à venir. C'est aujourd'hui pratiquement derrière nous, la modification simplifiée a été approuvée par le conseil ce mois-ci. Il sera complètement opposable au mois de septembre.

Nous avons préparé l'avenir, notre projet de contrat rural dont une partie dépendait du PLU sera déposé avant la fin de l'année. L'extension et la réorganisation du groupe scolaire, l'aménagement de l'accès Sud du bourg et une liaison douce entre Poissard et le plateau sportif et d'activités de Malassis en sont les composantes.

L'avenir, c'est aussi notre capacité à investir et notre bonne gestion des ressources financières de la commune. Notre commune est en bonne santé et de façon durable. Par une gestion rigoureuse, nous sommes parvenus à autofinancer dans de bonnes proportions nos investissements, notre dette est peu importante permettant une capacité supplémentaire pour investir dans l'avenir.



Yannick Hamoignon



COMPTE RENDU RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2019



Etaient présents : Yannick HAMOIGNON, Dominique PERRIER, Olivier DELSUC, Murielle PAYOUX, Michel HERSANT, Stéphan GOIX, Alain QUINQUIRY, Dominique ECHAROUX, Stéphanie ALLAOUAT et Roland MORANO

Absents excusés : *Guilaine LE CAM (pouvoir à Yannick HAMOIGNON), Patrick MILLOCHAU (pouvoir à Olivier DELSUC), Sylviane SOREL (pouvoir à Murielle PAYOUX) et Béryll MACQUET (pouvoir à Dominique PERRIER)*

Absent : *Franck GAUTIER*

Les membres du Conseil Municipal actent le compte rendu de la séance du 4 avril 2019.

MODALITES DE REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE DOMMUNES DU DORDANNAIS EN HUREPOIX

ACCORD LOCAL APPLICABLE A PARTIR DU RENOUVELLEMENT GENERAL DE 2020



Monsieur le Maire indique que le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5211-6-1 fixe les règles relatives à la répartition des sièges au sein des conseils communautaires.

Il précise que la loi fixe une règle de répartition dite de droit commun mais également une alternative dite accord « local » permettant aux communes, à la majorité qualifiée, de majorer le nombre de sièges résultant de la législation légale et/ ou de modifier leur répartition suivant les principes inscrits dans la Loi. Ces dispositions sont applicables dès le renouvellement des conseils municipaux en mars 2020.

Enfin, lors de sa séance du 3 juin 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Dordannais en Hurepoix a proposé une répartition des sièges selon un accord local.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité propose de répartir les sièges au Conseil Communautaire à compter du prochain renouvellement électoral en fonction d'un accord local tel qu'énoncé ci-après : Breux-Jouy 2 - Corbreuse 2- Dourdan 11 La Forêt-le-Roi 1 Les Granges-le-Roi 2 Le Val Saint Germain 2 Richarville 1 Roinville 2 Saint Chéron 5 Saint Cyr 2 Sermaise 2, soit un total de 32 sièges.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ACTIVITÉ DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORTS DE LA RÉGION DE DOURDAN ANNÉE 2018



Madame Stéphanie Allaouat présente le rapport d'activité 2018 du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan, qui nous été adressé, rapport dans lequel ont été intégrés les résultats du compte administratif 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité prend acte de la communication du rapport d'activité 2018, établi par la Présidente du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan et des extraits des comptes administratifs.

REGLEMENT INTERIEUR DES CIRCUITS SPECIAUX SCOLAIRES



Madame Murielle PAYOUX informe que le Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités a mis en place un nouveau règlement régional des circuits spéciaux scolaires qui offre la possibilité aux organisateurs locaux ne disposant pas d'un règlement propre, d'appliquer celui d'Ile-de-France Mobilités,

considérant que le circuit spécial scolaire organisé par la Commune ne dispose pas d'un règlement intérieur propre, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'appliquer le règlement intérieur des circuits spéciaux scolaires d'Ile-de-France Mobilités annexé à la présente délibération à son circuit spécial scolaire.

PARTICIPATION COMMUNALE CARTES DE TRANSPORTS SCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Murielle PAYOUX informe qu'il est proposé une participation communale identique pour les trois cartes précitées, pour un montant s'élevant à 112,00 €, sans évolution par rapport à l'année scolaire 2018-2019.

La carte est payée en totalité par la commune auprès d'Ile-de-France Mobilités. Cependant, le coût total de la carte excédant la participation de la collectivité le restant dû devra être réglé par les parents directement à la mairie lors de l'inscription.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la participation communale, pour l'année 2019-2020, à **112,00 euros par carte** pour les cartes de transport.

PARTICIPATION DES PARENTS AUX FRAIS DE TRANSPORT « CIRCUITS SPECIAUX SCOLAIRES » ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

La participation communale de la carte « circuits spéciaux » s'élève à 112,00 € et la prise en charge totale du coût de la carte fixé par Ile-de-France Mobilités s'élève à **128,00 €** pour l'année scolaire 2019-2020.

De ce fait, le reste dû, d'un montant de **16,00 €** par carte, devra être réglé par les parents directement à la commune, à l'inscription au service de transports scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe la participation des parents, pour la carte scolaire relative aux circuits spéciaux, au montant de **16,00 € par carte**, pour l'année scolaire 2019-2020.

HORAIRES « CIRCUIT SPECIAL SCOLAIRE » ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Murielle PAYOUX explique, que tels qu'ils sont fixés actuellement, les horaires de la tournée du circuit spécial scolaire desservant l'École Josquin des Prés ne sont pas « équitables » pour l'ensemble des enfants utilisateurs.

En effet, les premiers enfants à monter dans le bus le matin sont les derniers à en descendre le soir, ce qui a pour conséquence une journée plus longue et plus fatigante pour les enfants concernés.

Aussi, il est proposé de conserver la tournée du matin telle qu'elle existe aujourd'hui et d'inverser la tournée du soir, afin que les enfants quittant leur domicile le plus tôt le matin soient ceux qui le regagnent le plus tôt le soir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient les mêmes horaires du circuit spécial scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 en conservant le sens de la tournée du matin et en inversant le sens de la tournée du soir.

TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020



Murielle PAYOUX informe les membres du Conseil Municipal que la commission scolaire s'est réunie au sujet des tarifs des services périscolaires pour la prochaine rentrée scolaire. Elle annonce que la commission propose de ne pas répercuter l'augmentation des coûts de la vie et l'évolution tarifaire de notre fournisseur de repas sur l'ensemble de ces tarifs qui sont maintenus, comme l'année 2018-2019. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir pour l'année 2019-2020 les mêmes tarifs des services périscolaires tels qu'en 2018-2019.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS



Madame Perrier rappelle au Conseil Municipal que conformément à la loi, il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Suite à différents mouvements au sein des services de la commune (notamment démission d'Eliza Monnier, départ à la retraite de Jean-Claude Souchaud, réorganisation de certains postes de travail) il est nécessaire de procéder à des modifications de postes. Techniquement cette opération s'effectue en deux temps, tout d'abord la création des nouveaux postes nécessaires aux recrutements, puis lors d'un prochain Conseil, la suppression des postes devenus obsolètes.

Il est donc proposé de créer :

à compter du 1er juillet 2019 :

un poste d'Adjoint d'Animation à temps non complet annualisé à 18h02 hebdomadaires,

un poste d'Agent de Maîtrise à temps complet.

à compter du 1er septembre 2019 :

un poste d'Adjoint d'Animation à temps non complet annualisé à 25h42 hebdomadaires,

un poste d'Adjoint Administratif à temps non complet annualisé à 28h23 hebdomadaires,

un poste d'Adjoint Territorial du Patrimoine à temps non complet annualisé à 20h36

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

TRANSPORT



Suite à une erreur matérielle dans la délibération 2019-20, Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019 de la régie des transports, article par article, après correction.

FONCTIONNEMENT
- Dépenses : 67 187.20 €
- Recettes : 67 187.20 €

INVESTISSEMENT
- Dépenses : 13 679.16 €
- Recettes : 13 679.16 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2019.

DELIBERATION TIRANT LE BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC ET APPROUVANT LE PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est élaboré et à quelle étape de la procédure ce projet se situe.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, tire le bilan de la mise à disposition du public de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, approuve la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) telle qu'elle est annexée à la présente délibération et précise que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) modifié approuvé sera tenu à la disposition du public à la mairie ainsi qu'à la Préfecture.

La présente délibération sera transmise au Préfet et fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois conformément à l'article R153-21 du Code de l'urbanisme. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

MONTANT DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC Année 2019



Monsieur le Maire informe que le domaine public de la commune a été occupé par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz.

Il s'agit d'une part, de l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers réalisés sur les ouvrages de distribution de gaz en 2018 et, d'autre part, de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de réseaux de distribution de gaz pour l'année 2019.

A ce titre, la redevance due est fixée par l'organe délibérant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe, selon le décret susvisé, la redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour l'année 2019 à **274,99 €**.

AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE



Considérant la nécessité de déterminer localement, par délibération, les autorisations spéciales d'absence au sein de la collectivité,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Maire relatives aux autorisations spéciales d'absences, telles qu'annexées à la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES



Dominique ECHAROUX présente au Conseil Municipal un futur plan d'aide départemental concernant l'entretien de la voirie communale des communes de – de 2 000 habitants qui sera soumis au vote du Conseil départemental le 3 juillet prochain.

Monsieur le Maire rappelle que le 29 septembre prochain, les « Hurepoix Folies » auront lieu sur le plateau sportif de Roinville.

Il présente également les mouvements de personnel récents et ceux à venir :

- le départ en retraite de Roselyne MAILLIEZ au mois de juillet prochain et son remplacement par Cristel DIEUX, arrivé au sein de nos effectifs le 1^{er} juin.
- le départ anticipée d'Elisa MONNIER à la fin du mois mai et son remplacement par Jessica LOPES depuis le 1^{er} juin
- le départ en retraite de Jean-Claude SOUCHAUD au 1^{er} octobre prochain et qui sera remplacé par Sandrine LAMBERT dans ses fonctions de responsable du service technique
- le départ en retraite de Patrick DAVID courant 2020, dont les taches seront redistribuées vers notre personnel

Etat Civil

- Monsieur Sébastien BYL et Madame Karène GAUDRY , le 8 juin 2019.
- Monsieur Eric PRUDHOMME et Madame Isabelle PINET , le 8 juin 2019.



- Monsieur FRIAS , le 10 juin 2019.

VIE MUNICIPALE



Roselyne

Merci à toutes et tous

Après avoir travaillé plus de 35 ans à Roinville, voici pour moi l'heure de la retraite !

Ce samedi 25 juin, à l'issue du spectacle des élèves, une belle surprise m'a été faite avec les élèves, les anciens devenus parents et leurs enfants élèves à leur tour.

J'ai été très gâtée, aussi je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont témoigné leur amitié, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, les enseignants, les parents d'élèves et mes collègues – ceux en activité et à la retraite.

Merci pour ces moments d'émotion et les cadeaux qui m'ont beaucoup touchée.

Roselyne Mailliez



VIE COMMUNALE



Une roinvilloise sur le podium !

Belle performance de notre championne Angélique

Pour cette course d'endurance FUN CUP de 12h00 sur le circuit de Nevers Magny cours, Angélique SADALIAN faisait équipe avec 3 autres pilotes. (Philippe SARAN, J. FERNANDES, G. BREARD).

60 voitures étaient au départ avec environ 240 pilotes.

C'est au bout de 12h00 d'une course intense et peu après minuit que notre quatuor passait la ligne d'arrivée.

Ils montent sur la plus haute marche du podium en finissant 1^o du classement CORPORATE, juste devant l'équipage conduit par les 2 fils du champion du monde Alain Prost.

ENCORE FELICITATIONS !





Sécurité routière senior

L'association « Ensemble Contre l'Insécurité Routière » (Gendarmerie Nationale, SAMU-91, les pompiers de l'Essonne et le CEESAR), à laquelle s'associent le Conseil Départemental, la Préfecture de l'Essonne et le CLIC Sud Essonne, organise une journée de sensibilisation des seniors à la sécurité routière.

Cette journée s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, résidant sur les communes du Dourdannais en Hurepoix.

Les inscriptions obligatoires pour participer pourront s'effectuer à compter du 2 septembre auprès du CLIC Sud Essonne.

Pour Roinville, les personnes âgées de 60 ans et plus recevront, à la fin du mois d'août, le formulaire d'inscription.

Programme de la journée :

- Points importants du nouveau Code de la Route abordés et expliqués
- Intervention d'un professionnel spécialisé dans la sécurité routière
- Sensibilisation par les pompiers sur les bons comportements à adopter en cas d'accident routier





« Les Reflets de Roinville » 2019

La Commune de Roinville, en association avec les Capteurs d'Images de Roinville, lance son 5ème concours de photos, avec à la clé des récompenses pour les premiers de chaque catégorie. Concours 2019, nouvelle année, nouvelle édition, avec un nouveau thème.

Le thème ?

Le thème 2019 est « Les Insectes ». Chaque photographe pourra proposer 2 photos au maximum représentant un ou plusieurs « Insectes ».

Ce thème est basé sur l'observation et la mise en scène d'un ou plusieurs insectes dans un décor naturel.

Vous pouvez donc profiter de vos balades en France ou à l'étranger pour photographier « Les insectes » classiques, insolites, dans des situations surprenantes.

À vous d'imaginer, de nous surprendre, faites preuves de créativité, d'observation, d'imagination en évitant bien sûr les biens privés (maison, bâtiments classés privés etc..) qui ne vous appartiennent pas et les personnes sans avoir leur accord.

Qui et Quand ?

Ce concours, du 1^{er} Mai au 7 septembre 2019 (journée des associations), est réservé aux Roinvilloises et Roinvillois, aux membres des Capteurs d'Images de Roinville :

Merci de nous envoyer vos clichés avant le 7 septembre 2019 minuit, à l'adresse communication@mairie-roinville.fr ou capteurs.roinville@gmail.com

Les photos seront exposées et récompensées dans le cadre de l'exposition pour la fête de la Saint Denis, du 5 au 6 octobre 2019. Il est donc important que vous nous envoyiez des photos en haute définition afin qu'elles puissent être imprimées sans avoir de mauvaise surprise de cadrage. Seules des photos HD sont éligibles (définition supérieure à 1Méga pixels, elles seront tirées au format 20X30).

Règlement :

Le concours est un appel à l'observation: il consiste à envoyer une ou deux photos répondant aux thèmes du concours. Saisissez votre appareil photo et laissez votre imagination faire le reste. En revanche les montages informatiques ne sont pas autorisés.

Le concours s'étend du 1er mai au 7 septembre et les envois de photos se font par mail, à l'adresse communication@mairie-roinville.fr ou capteurs.roinville@gmail.com

Un jury composé, d'un professionnel, du Maire, d'habitants adultes et enfants de la commune et d'associations, délibérera pour attribuer les différents prix.

Les photos seront exposées, les meilleures de chaque catégorie seront récompensées lors de l'exposition pour la fête de la Saint Denis le 6 octobre 2019 à 11h30.

Attention : Il est rappelé de ne pas prendre de risques et de veiller à ce que ces photos soient réalisées en toute sécurité, il est interdit de prendre des photos des biens privés seuls (maison, bâtiments classés privés etc..) qui ne vous appartiennent pas et des personnes isolées et reconnaissables sans avoir leur accord.

La commune ne saurait être tenue pour responsable en cas d'accident ou de prise de vue non autorisée et se réserve le droit de les exclure du concours. La communication se réserve le droit de ne pas sélectionner et publier certaines des photos envoyées dans le cadre de ce concours si un risque est identifié.

En envoyant ces photos vous autorisez la communication de Roinville à les utiliser pour un usage interne (Exposition et Roinville Infos) et à des fins non commerciales exclusivement.



Spécial rentrée scolaire

La prochaine rentrée scolaire est fixée au lundi 2 septembre à 8h30.

Les cours se déroulent de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Calendrier des vacances scolaires 2019-2020 :

Toussaint : 10 octobre au 3 novembre inclus

Noël : 21 décembre au 5 janvier inclus

Hiver : 8 février au 23 février inclus

Printemps : 4 avril au 19 avril inclus

Fin des cours : vendredi 3 juillet 2020



Horaires

Etude et garderie

La garderie est ouverte à tous les enfants, le matin de 7h30 à 8h30, le soir de 16h45 à 19h. L'étude débute à partir de 16h50 jusqu'à 17h50.

Nous rappelons que les enfants inscrits à l'étude, le sont pour l'année afin de respecter l'organisation mise en place. Les enfants de la garderie et de l'étude sont pris en charge à 16h30 pour le goûter. A 16h45, les portes de l'école sont fermées et les enfants conduits à la garderie (service payant).

Transport scolaire

Le transport est assuré par les employés communaux tous les jours entre le domicile et l'école. Dans chaque hameau, un emplacement est réservé pour les cars. Nous rappelons que les arrêts réglementaires sont définis avec le STIF et ne peuvent être modifiés sans l'accord de ce dernier. Les enfants devront se présenter 5 minutes avant le passage du car.

Tarifs

Restauration scolaire

Repas enfant :

1^{er} enfant : 3,40 €/jour - 2^{ème} enfant : 3.30 €/jour - 3^{ème} enfant : 3.10 €/jour

Repas exceptionnel (non inscrit 48 h avant) : 5 €

A compter de la rentrée 2019, tout enfant mangeant à la cantine sans être inscrit au préalable devra régler un repas au tarif de 5 € (donc merci d'inscrire votre enfant à l'avance sur le portail de la mairie)

Repas adulte : 5 €

Le service est assuré dès le 2 septembre. Pour l'organisation, les parents doivent inscrire leurs enfants au plus tard le 28 août. Les repas sont servis les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Garderie

Le matin la semaine entière :

- 3,35 €/forfait semaine (1er enfant) et 3,05 €/forfait semaine (2ème enfant)

Le soir la semaine entière :

- 8,10 €/forfait semaine (1er enfant) et 7,10 €/forfait semaine (2ème enfant)

Garderie **exceptionnelle matin** une fois/semaine :

- 2€ (à partir du 2ème jour de garderie dans la semaine, le tarif forfaitaire est appliqué)

Garderie **exceptionnelle soir** une fois/semaine :

- 4€ (à partir du 2ème jour de garderie dans la semaine, le tarif forfaitaire est appliqué)

Etudes :

1er enfant : 10,15 €/semaine

2ème enfant : 8,10 €/semaine

3ème enfant : 6,10 €/semaine

La différence entre le prix payé par les parents d'élèves et le prix de revient de ces services est prise en charge par le budget de la commune.

Transports scolaires

Le coût de la carte pour l'année 2019-2020 est de 128€. La participation communale étant de 112€, le reste à prendre en charge par les parents est 16€, à régler à l'inscription. Nous rappelons que chaque carte demandée est facturée par le STIF à la commune. Nous demandons donc aux parents de n'inscrire leurs enfants que s'ils empruntent le bus de façon régulière.

La participation communale pour l'aide au transport des élèves est ~15 000 € par an.



Transport scolaire 2019-2020



Afin que les horaires soient équitables pour l'ensemble des enfants utilisateurs, la tournée du matin a été conservée telle qu'elle existe, mais **la tournée du soir a été inversée** afin que les enfants quittant leur domicile le plus tôt le matin soient ceux qui le regagnent le plus tôt le soir.

Horaires du car

Le matin

BEAUREPAIRE	7h30
MARCHAIS	7h35
PLATEAU	7h40
LES MURGERS	7h45
LA BRUYERE	7h50
ECOLE JOSQUIN DES PRES	8h00
MESNIL GRAND	8h10
COLAS	8h13
COTEAUX DE L'ETANG	8h16
ECOLE JOSQUIN DES PRES	8h20

Le soir

ECOLE JOSQUIN DES PRES	16h40
BEAUREPAIRE	16h45
MARCHAIS	16h50
PLATEAU	16h55
LES MURGERS	17h00
LA BRUYERE	17h05
ECOLE JOSQUIN DES PRES	17h10
MESNIL GRAND	17h15
COLAS	17h18
COTEAUX DE L'ETANG	17h21



Remise des dictionnaires et diplômes PSC1



Comme chaque année, nos élèves de CM2 ont bénéficié d'une formation aux premiers secours à l'Ecole Josquin des Prés.

Ces cours ont été dispensés par un professionnel averti : Sylvain Pastourel. Les élèves connaissent maintenant les premiers gestes de soins et comment prévenir les secours.

Les diplômes de formation leur ont été remis le 18 juin accompagnés de dictionnaires très utiles pour démarrer leur cycle secondaire.





Une belle journée pour la fête de fin d'année de l'école !

L'équipe enseignante et les membres de LACE remercient toutes les personnes qui se sont impliquées dans la recherche de lots pour la tombola :

- Mme BERNET Aurélie - Mme MAILLIEZ Roselyne
- Mme DENONFOUX Sandy - Le personnel de la mairie de Roinville
- Mme PERLY Maureen - Mme PÉRACHE Séverine
- Mme BAHBOUH Aurélie - Mme FAUVEL Véronique
- Mme Hadjila MOKHTARI - M. Jacques LANNOY
- Mr FUGAZZA Paul
- Mme LECOMTE Stéphanie - Mme JEUDON Céline
- Mme PETITBON Christelle - Mme KOSEOGLU Melek
- Mr BANOUSKOU Ahlem
- Toute l'équipe enseignante



Merci également à tous les commerces ou entreprises :

- Pizzeria LINA à St Chéron
- Laïk'Nails
- Objec'tif Coiffure à Dourdan
- Le bar des Korrigans à Roinville
- Boulangerie de Roinville
- Le « Petit resto » à Sermaise
- Pizzeria à Intermarché
- Club de plongée de la Norville
- Pizzeria des Halles à Dourdan
- Cinéma de Dourdan
- Cinéma de St Arnoult
- MECA CHARBONNIER
- Pharmacie Action Pharma
- Yvelines Restauration
- ISA Chaussures Prêt à porter à Dourdan
- Intermarché
- Boucherie de St Chéron
- Boulangerie Aux 5 sucrés de St Chéron
- MAJ Coiffure de Roinville
- Charcuterie « Au paradis gourmand » à Dourdan
- La Cave du Gourmet à Sermaise
- Le Cabaret « L'Étincelle » à Pierres (28)
- Boulangerie des Halles à Dourdan



Et bien évidemment un énorme merci à tous les élèves et parents qui ont contribué à la réussite de cette tombola.



Ecole Josquin des Prés
22 juin 2019



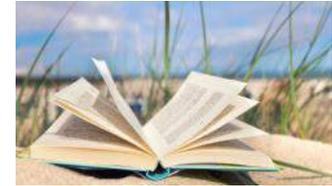


Bibliothèque municipale Marie Claveau

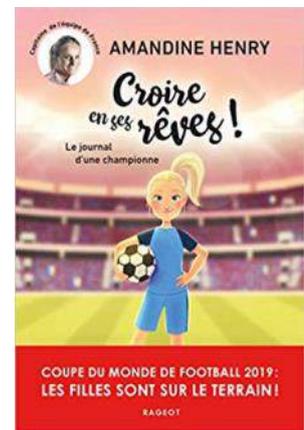
mardi 16h30 à 18h30, mercredi 14h00 à 18h30,
vendredi 16h30 à 18h30, samedi : 9h à 12h
bibliothequemarieclaveau@orange.fr – 01 60 81 07 99



FERMETURE VACANCES ÉTÉ
Du mardi 30 juillet au samedi 24 août



Allez les Bleus !



Des lectures plus denses



Une ambiance très agréable et détendue lors de cette « Aprem à jouer ». Merci aux participant(e)s !



Merci Eline super assistante!

Aigüisez vos sens !

Si le cœur de vos des photos des livres, lecteurs et



vous en dit, si enchante au gré vacances, prenez des lieux avec des scènes de lectrices qui vous

touchent, vous font rire ou sourire. L'idée étant de les exposer dans la bibliothèque pour l'agrandir sur le monde ! (Vous pouvez m'apporter vos clichés sur clé USB ou papier au format 10x15 ou 15x21 cm)

Passez un bel été ! Bonne vacances !!!



FETE DE L'ADS : LES ÉLÈVES ONT DU TALENT

Ce samedi 15 Juin dernier, pour terminer l'année musicale, les élèves de l'Académie des Sources ont encore prouvé qu'ils avaient du talent.



Ambiance «musique des années 80». à la Grange de Malassis. : des chanteurs, des instrumentistes (piano, batterie, guitare, flûte, saxophone), en solo, duo ou petits ensembles, les élèves ont fourni des belles prestations.

**BRAVO AUX ÉLÈVES ET AUX PROFESSEURS POUR
CE CONCERT 2019.**





Tennis club de Roinville



Malgré les dernières dégradations, les bénévoles du TC Roinville restent motivés et ont installé pour le plus grand plaisir des futurs adhérents un nouveau filet, des nouveaux poteaux ainsi qu'une chaise d'arbitre.

Le TCR organisera lors du forum des associations en septembre un après-midi découverte du club, avec des ateliers qui seront ouverts à tous.

Un stage "raquettes" pour les enfants est aussi à l'étude pour les vacances de Toussaint.

Venez nombreux nous retrouver.

LE PATRIMOINE DE L'HUREPOIX
exposition de photos

du 09/07 au 31/08/19

réalisée par le Club Val 2000 et les Capteurs d'images de Roinville

salle d'exposition de Dourdan Tourisme place du Général de Gaulle 10h-12h30 14h-18h

En partenariat **BOOKIMAGES** Photo - Cadre - Identité



Dimanche 7 juillet 2019 Puisselet le marais

Randonnée de 15 à 18 km
Départ Roinville 8h30
Départ église de Puisselet le marais 9h30
Votre animateur : à définir ou annulée

Dimanche 21 juillet 2019 Milly la forêt les 3 pignons

Randonnée de 18 km difficile
Départ Roinville 8h
Départ parking derrière le cimetière Noisy sur école 9h15
Votre animateur : Alain

Dimanche 4 aout 2019 Brière les scellés

Randonnée de 18 km
Départ Roinville 9h
Départ parking église de Brière 9h30
Votre animateur : Mireille

Dimanche 18 aout 2019 Orphin

Randonnée de 25 km
Départ Roinville 8h15
Départ parking cimetière Orphin 9h
Votre animateur : à définir ou annu-

Dimanche 1^{er} septembre 2019 Coignières

Randonnée de 25 km
Départ Roinville 8h 30
Départ parking gare de Coignière 9h15
Votre animateur : Alain

Comme tous les ans nous serons

présents à la journée des associations

Pour tous renseignements complémentaires, Mireille



Communiqué de la Société de chasse de Roinville Halte aux incivilités !



Depuis quelque temps les incivilités se multiplient sur notre commune. Ce n'est malheureusement pas nouveau, dépôts de déchets sauvages, circulation à moto ou en quad à travers les chemins, mais aussi ce qui est plus grave, parfois en plein champ ou en plein bois. Les attaques, contre les chasseurs et nos équipements, sont de plus en plus fréquentes, probablement attisées par certains médias, qui ne connaissent pas grand-chose à la nature et à la ruralité.

Récemment encore, une de nos installations, que nous appelons mirador, a été détruite et vandalisée par des imbéciles, se croyant probablement investis d'une mission de justice. Ces justiciers de pacotille doivent savoir que nous ne nous laisserons plus faire, une plainte a été déposée à la gendarmerie, et ce sera le cas lors de toutes les attaques et dégradations de nos installations.

Pourtant, ces miradors sont installés pour garantir la sécurité et assurer un tir fichant, ils servent notamment à prélever des sangliers pour lesquels le ministère et la préfecture nous demandent de plus en plus d'efforts. Ces animaux, qui se sont multipliés par 10 en 20 ans, provoquent des dégâts agricoles très importants, de l'ordre de 30 millions d'euro sur le territoire français et pas moins de 150 à 200 000 € en Essonne. Le montant de ces dégâts est financé jusqu'à 98 %, par qui ? Par les chasseurs bien entendu ! Ces gros vilains chasseurs qui font une mission de service public et qui en plus paient de leurs deniers de très fortes sommes pour dédommager leurs amis agriculteurs, touchés par les dégâts occasionnés par les animaux.

Ce n'est pas tout, régulièrement les agrainoirs et abreuvoirs disséminés sur les territoires pour assurer eau et nourriture, aux oiseaux et petits mammifères, sont régulièrement détériorés et sabotés. Pourtant, qui porte à manger et à boire à la faune sauvage, notamment en hiver ? Et encore une fois, qui finance et assure l'entretien de ces installations ? Ce sont les vilains chasseurs, mais bien entendu, personne ne le sait ou presque. Il faut aussi savoir qu'aller porter eau et nourriture en plein hiver, ce n'est pas toujours de tout repos, surtout lorsqu'il pleut ou qu'il neige, et c'est à ce moment-là que la faune sauvage a besoin d'un coup de pouce pour passer l'hiver.

Nous pensons que l'immense majorité de nos concitoyens n'approuve pas ces casseurs et ce mot d'humeur ne s'adresse évidemment pas à eux. De notre côté, nous comprenons que certaines personnes n'aiment pas la chasse. Ils en ont parfaitement le droit et nous le respectons, alors qu'ils respectent eux aussi, la chasse, les chasseurs et leurs équipements. Nous voulons simplement adresser un avertissement à ceux qui pensent qu'ils nous feront changer par la violence. Nous allons nous défendre, parce que trop, c'est trop. Dorénavant, chaque incivilité sera combattue, nous nous porterons partie civile et utiliserons tous les moyens légaux pour faire condamner ces personnes malfaisantes.

Enfin, contrairement à eux, nous ne faisons pas nos coups en douce, nous ne nous cachons pas. Ce mot est signé et le signataire se tient à la disposition des personnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements sur les modes de fonctionnement de la chasse, sur nos droits et nos devoirs, etc.

Jacky Martin
Président de la société de chasse de Roinville.



Le Service Militaire Volontaire recrute 150 jeunes

Après 4 années réussies, le 2^{ème} régiment du Service militaire volontaire de Brétigny-sur-Orge s'apprête à recruter au cours des prochains mois 150 nouveaux stagiaires.

Créé en juillet 2015, le Service militaire volontaire s'adresse prioritairement aux jeunes les plus éloignés de la formation et de l'emploi.

Les stagiaires qui rejoignent l'ancienne base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge reçoivent une formation en plusieurs temps :

- un temps militaire pour acquérir le sens de la cohésion, de la discipline et du dépassement
- un temps de formation (remise à niveau scolaire, permis de conduire, 1^{ers} secours, missions citoyennes)
- un temps d'intégration professionnelle en lien avec les entreprises partenaires (aéronautique, SNCF, sécurité, bâtiment, Disneyland, restauration, Transdev)

Depuis sa création, 533 stagiaires ont rejoint le SMV. Plus de 75% des stagiaires ont durablement intégré le marché du travail.

Nous invitons tous les candidats à se faire connaître au 01 69 23 70 02.

Conditions matérielles :

- Rémunération de 313 euros par mois
- Hébergement et alimentation offerts sur place



Fermeture site de Breuillet

Le site de Breuillet n'accueille plus physiquement les usagers.

Les demandes de bacs de collecte et de composteurs se font uniquement par téléphone au 01 69 94 14 14 ou par mail à collecte@siredom.com. La livraison à domicile est assurée par le service collecte du Siredom.

Le service de ramassage des encombrants ne change pas et se fait sur appel au 01 69 94 14 18

Information Collecte des déchets

Pour les 37 communes de l'ex Sictom du Hurepoix

A partir du 1er juin 2019

Les demandes de bacs de collecte se feront uniquement sur appel au 01.69.94.14.14 - Le site de Breuillet n'accueillera plus le public.

Pour en savoir +



Siredom
Service de collecte et de compostage

Toutes ces informations sont disponibles sur <http://siredom.com/Collecte>

Le service collecte du Siredom reste à votre disposition pour toute information complémentaire collecte@siredom.com

PETITE ANNONCE

Lit combiné surélevé (mezzanine) marque GAUTIER Calypso comprenant :

- Un couchage très solide pour matelas 90x200 cm
- Grand bureau plateau coulissant de 60x145 cm
- 3 tiroirs de rangement latéral
- Une commode rangements sous le bureau
- Escalier avec 3 coffres de rangement
- Notice de montage fournie

Dimensions :

Largeur : 206 cm x Hauteur : 130 cm x Profondeur : 96 cm
(avec escalier 155 cm)



Publicités

M.A.J

COIFFURE MIXTE - 01 60 82 97 46
7 rue du petit château 91410 Roinville

Taxis René GASPARD

Gares - Aéroports - Hôpitaux
20 rue du général de GAULLE
91410 Roinville



Commune de stationnement
Roinville & St chéron
SIRET.419 016 779 000 11

06.08.82.07.92 - 01.60.81.03.00

Fidelaïne Grégory
Votre chef à domicile
Pour vos Banquets-Réunions
Mariages-Baptêmes
Repas de famille



7bis rue de la butte aux loups
91410 ROINVILLE
gregfide@live.fr

LAVENANT Thierry

ELECTRICITE GENERALE

Neuf Rénovation Dépannage
Automatismes Alarmes

12 chemin de châteaupers
91410 Roinville

06.45.13.99.84
lavenanthierry@sfr.fr

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- Infrastructures routières
- Production et recyclage de matériaux
- Réhabilitation de réseaux

AGENCE DOURDAN
28 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE
91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN
TÉL : 01 64 59 70 90





Services de la Vallée

Poinville sous Dourdan

Bricolage,
Jardinage,
Entretiens,
Petits Travaux,
Autres services

06 54 42 11 43
t.gaspard@wanadoo.com